

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/761 28 May 2014

FRENCH

Original: ENGLISH

Présidence : Moldavie

755° SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date: Mercredi 28 mai 2014

Ouverture : 10 h 05 Clôture : 12 h 30

2. <u>Président</u>: Ambassadeur A. Popov

3. <u>Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés</u>:

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ

Exposés sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) :

- « Lutte contre le trafic illicite des ALPC » par M. S. Morimoto, Bureau des affaires politico-militaires, Bureau pour l'élimination et la réduction des armes, du Département d'État des États-Unis;
- « Les efforts régionaux de lutte contre la menace posée par les armes légères en Europe du Sud-Est » par M. I. Zverzhanovski, Coordonnateur du Centre d'échange d'informations d'Europe du Sud-Est et de l'Europe de l'Est pour le contrôle des armes légères et de petit calibre (SEESAC)

Président, M. S. Morimoto (FSC.DEL/92/14 OSCE+), M. I. Zverzhanovski, Représentant du Centre de prévention des conflits, Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie, Monaco et l'Ukraine souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/95/14/Corr.1), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Biélorussie, Arménie, Serbie, Autriche, Azerbaïdjan, Président du Groupe informel des Amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne), Coordonnateur du FCS pour les projets

relatifs aux armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles (États-Unis d'Amérique)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) Situation en Ukraine: Ukraine (FSC.DEL/96/14), Royaume-Uni (Annexe), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/94/14), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Canada, Allemagne
- b) Rapport soumis à titre volontaire sur les mesures d'applications nationales à l'appui de la Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité : Turquie, Président
- c) Signature d'un mémorandum d'accord entre la Bulgarie et l'OSCE sur un projet visant à éliminer l'excédent de stocks de propergol dans l'armée bulgare : Bulgarie (FSC.DEL/93/14 Restr.)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) Questions de protocole : Représentant du Centre de prévention des conflits
- b) Cinquième Réunion biennale des États chargée d'examiner l'application du Programme d'action relatif aux armes légères et de petit calibre (BMS5), qui doit avoir lieu à New York du 16 au 20 Juin 2014 : Président du Groupe informel d'Amis sur les armes légères et de petit calibre (Espagne), Président
- c) Résultat de l'événement caritatif organisé le dimanche 13 avril 2014 dans le cadre du marathon de Vienne, auquel des conseillers militaires des délégations des États participants de l'OSCE ont pris part : Finlande

4. <u>Prochaine séance</u>:

Mercredi 4 juin 2014 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/761 28 May 2014 Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

755^e séance plénière

Journal nº 761 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur la réussite d'une mission effectuée en Ukraine sous la conduite du Royaume-Uni en Ukraine, au cours de la période allant du 12 au 19 mai, en vertu du Chapitre X du Document de Vienne 2011 et avec des modalités conformes au Chapitre IX. L'équipe dirigée par le Royaume-Uni, qui comportait des inspecteurs invités venus de Suède, de Finlande et des États-Unis, s'est rendue en Ukraine en vue d'accroître la transparence militaire et donc de renforcer la confiance et la sécurité. Au cours de l'activité, l'équipe a visité au total onze sites et unités militaires dans la zone spécifiée convenue, soit près de 2 800 km par la route.

La demande d'inspection a été transmise le 9 mai 2014 à l'Ukraine et à tous les États participants de l'OSCE au moyen d'un formulaire F101. L'Ukraine a accepté la demande le 9 mai 2014 au moyen d'un formulaire F102. Cette activité bilatérale a été réalisée dans une atmosphère positive et amicale. Le Royaume-Uni estime que l'activité satisfait pleinement aux exigences et aux objectifs d'une visite tels qu'ils sont énoncés au Chapitre X du Document de Vienne 2011. En outre, le niveau de transparence démontré par l'Ukraine a été exemplaire, tant dans la lettre que dans l'esprit du Document de Vienne 2011. Dans des circonstances difficiles, le professionnalisme et la flexibilité dont a fait preuve l'équipe d'accompagnement ont grandement contribué à la réussite de cette activité. Le rapport a été envoyé le 23 mai 2014 *via* le réseau de communication de l'OSCE (formulaire n° CBM/GB/14/0020/F103/O).

Cette activité montre comment le Document de Vienne peut être appliqué par des États participants qui utilisent le principe de transparence militaire pour renforcer la confiance, en particulier dans les moments de tension accrue. Nous appelons tous les États, en particulier la Fédération de Russie dans le contexte de la crise que nous traversons, à montrer le même niveau de coopération, notamment en faisant preuve du maximum de volonté politique nécessaire.

Merci, Monsieur le Président. Je vous demande d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.